COUR DE JUSTICE

Désignation du Premier avocat général

(2020/C 399/02)

Lors de sa réunion générale du 29 septembre 2020, la Cour, en application de l'article 14, paragraphe 1, du règlement de procédure ([1]), a désigné M. Szpunar comme Premier avocat général pour la période allant du 7 octobre 2020 au 6 octobre 2021.

Désignation des chambres chargées des affaires visées à l'article 107 du règlement de procédure de la Cour (procédure préjudicielle d'urgence)

(2020/C 399/03)

Lors de sa réunion générale du 29 septembre 2020, la Cour, en application de l'article 11, paragraphe 2, du règlement de procédure, a désigné les première et cinquième chambres pour prendre en charge les affaires visées à l'article 107 dudit règlement, pour la période allant du 7 octobre 2020 au 6 octobre 2021.

Élection des présidents des chambres à trois juges

(2020/C 399/04)

Le 29 septembre 2020, les juges de la Cour de justice ont élu, en vertu de l'article 12, paragraphe 2, du règlement de procédure, M. Bay Larsen, comme président de la sixième chambre, M. Kumin, comme président de la septième chambre, M. Wahl, comme président de la huitième chambre, M. Piçarra, comme président de la neuvième chambre, et M. Ilešič, comme président de la dixième chambre, pour la période allant du 7 octobre 2020 au 6 octobre 2021.

Prestation de serment de nouveaux membres de la Cour

(2020/C 399/05)

Nommé avocat général à la Cour de justice par décision des représentants des gouvernements des États membres de l'Union européenne du 2 septembre 2020 ([1]), pour la période allant du 7 septembre 2020 au 6 octobre 2021, M. Rantos a prêté serment devant la Cour le 10 septembre 2020.

Nommé juge à la Cour de justice par décision des représentants des gouvernements des États membres de l'Union européenne du 2 septembre 2020 [1], pour la période allant du 7 septembre 2020 au 6 octobre 2024, M[me] Ziemele a prêté serment devant la Cour le 6 octobre 2020.

([1]) Dans sa version applicable jusqu'au prochain renouvellement partiel des juges et des avocats généraux, prévu à l'article 253, deuxième alinéa, du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (v. l'article 2, deuxième alinéa, des modifications du règlement de procédure de la Cour de justice, arrêtées le 26 novembre 2019, JO L 316 du 6.12.2019, p. 103).

([1]) JO L 292 du 7 septembre 2020, p. 1.